

Inscription au Challenge Habitable 2016-2017

Date et nom de la course

Nom du voilier:		N° de voile:	
Série:			
HN net:	HN brut:	Coef VL:	
Nom du propriétaire:		email:	
Adresse:			
Téléphone:			

Inscription:	monotype	en IRC	en Hn	en multicoque	
Présent à la régata	Nom	Prénom	n° licence	Club	Certif médical

Le droit d'engagement au challenge habitable 2016/2017 est de 150 euros par bateau (dont 10 euros reversés à la SNSM)

Une caution de 80 euros est demandée pour chaque bateau, elle sera encaissée si le bateau n'a pas participé à l'organisation d'une des régates comme mouilleur et aide au comité de course.

- J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.
- J'atteste sur l'honneur que les membres de mon équipage sont licenciés à la FFV et sont aptes médicalement à la pratique de la voile en compétition.
- En tant que licencié à la FFV, je m'engage à respecter les règlements fédéraux ainsi que les règles de l'ISAF et en particulier la règle fondamentale : « il appartient à chaque yacht sous sa responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course »